

**Sujet :** [INTERNET] éoliennes nord Sarthe 2

**De :** Gambier Françoise

**Date :** 17/03/2019 15:47

**Pour :** "pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr" <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Provenance : Courrier pour Windows 10

Nous avons déjà 5 éoliennes de 148 m situées à Thoiré visibles de la maison, le « second bouquet faisant écho au premier...les 2 parcs éoliens formeront un ensemble cohérent ». Cohérent pour qui ??? Ces 3 autres éoliennes beaucoup plus hautes 171m et beaucoup plus près de Thoigné vont surtout représenter une nuisance visuelle et sonore de plus et donc une baisse considérable de la valeur des maisons. Quel dédommagement proposez-vous aux propriétaires ?

Je suis contre l'installation de ces éoliennes mais je suis bien certaine que cette consultation de pure forme n'aura aucun impact sur une décision déjà prise.